

Subventions « Patrimoine »

L'Etablissement a été sollicité pour une participation financière à 6 projets ou manifestations, présentés ci-dessous et récapitulés dans un tableau en fin de note.

Réfection du pont de Saint-Pardoux (Allier) – Communes de Saint-Marcel et La Petite Marche

Des dégradations importantes ont été constatées sur le pont de Saint-Pardoux, sur la Tartasse (affluent du Cher), reliant les communes de Saint-Marcel (152 habitants) et de La Petite Marche (198 habitants). L'évaluation des travaux de réfection s'élève à 150 000 €, lesquels doivent être supportés par les 2 communes situées dans la vallée de Chambonchard. Ce pont empreinte une voie importante pour l'espace naturel sensible qui se trouve à proximité et pour la future liaison voie-verte Marcillat-en-Combraille (03) – Evaux-les-Bains (23) qui est inscrite dans le développement de « l'offre globale tourisme de nature » sur le territoire de Combraille.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 € à chacune des 2 communes, soit 3 000 € (2 % du montant prévisionnel de travaux).

Fédération de la Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique – Open de pêche de Villerest 2017 (18 et 19 novembre 2017)

Cette compétition de pêche (dernière manche interdépartementale du challenge Henri Hermet) aux carnassiers en bateau est organisée sur le plan d'eau de Villerest et contribue au développement de l'halieutisme sur le site. Cette compétition d'envergure réunira 75 à 80 bateaux de deux personnes venant de la France entière.

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financeur(s)	Montant (€)	%
Restauration	7 140 €	Inscriptions	7 500 €	48,93%
Prestations, achats, fournitures	1 436,69 €	Roannais agglomération	1 500 €	9,79%
Dotations	5 002,50 €	Etablissement public Loire	1 500 €	9,79%
Coût salarié organisation (6 H/J)	1 500 €	Conseil départemental 42	1 500 €	9,79%
Frais de déplacements	247,50 €	Club halieutique interdépartemental	2 000 €	13,05%
		FDAAPPMA 42	1 326,69 €	8,66%
TOTAL	15 326,69	TOTAL	15 326,69 €	

Raid nature des gorges de l'Allier (4 juin 2017 – Office de commerce et de l'artisanat du Brivadois – 43)

Cette manifestation sportive (course à pied, canoë kayak, VTT) dans les gorges de l'Allier a pour objectif de contribuer au développement économique et touristique en positionnant Brioude et sa région comme un site privilégié de pratique des sports de plein air.

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)	%
Communication	1 251 €	Communauté de communes du Brivadois	4 600 €	34,33%
Chronométrage	780 €	Etablissement public Loire	900 €	6,72%
Affiliation licence FF TRI	759 €	Conseil départemental 43	500 €	3,73%
Location canoë	2500 €	Réserve parlementaire	500 €	3,73%
Récompenses	3 830 €	Inscriptions	6 700 €	50,00%
Restauration	3 075 €	Sponsor (Crédit Mutuel)	200 €	1,49%
Sécurité	950 €			
Fournitures	115 €			
Affranchissement	140 €			
TOTAL	13 400 €	TOTAL	13 400 €	

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016, précise que pour les demandes relatives à des « manifestations », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 5 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre. Il est proposé d'attribuer une subvention ne dépassant pas celle accordée par le Conseil départemental de la Haute-Loire.

Exposition « Les faiseurs de bateaux » (du 19 mai au 15 octobre 2017) – Musée de la marine de Loire (Ville de Châteauneuf-sur-Loire – 45)

A l'occasion de la construction d'un fûtreau de Loire dans la cour intérieure du musée, ce dernier a souhaité profiter de cette opportunité pour proposer au grand public une exposition sur le thème de la construction de bateaux ligériens. Elle traitera notamment des principes de la navigation sur les eaux intérieures, de l'origine et de l'évolution des techniques de construction, des différents métiers liés à cette activité, des chantiers, des principaux types de bateaux et de leur réemploi.

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Recettes(s)	Montant (€)	%
Frais de missions	4 000 €	DRAC Centre-Val de Loire	3 200 €	20,00%
Carburants	600 €	Conseil départemental du Loiret	1 600 €	10,00%
Autres fournitures diverses	3 700 €	Etablissement public Loire	1 600 €	10,00%
Assurances	400 €	Autofinancement	5 600 €	35,00%
Location mobilière	400 €	Droits d'entrée	4 000 €	25,00%
Documentation générale	200 €			
Autres frais divers	1 200 €			
Annonces et insertion	3 440 €			
Catalogues et imprimés	2 060 €			
TOTAL	16 000 €	TOTAL	16 000 €	

Festival « Rencontre de Loire » (5,6 et 7 mai 2017) – Association Gens D'Loière (49)

Le festival « Rencontre de Loire » (16^{ème} édition) est un rendez-vous des amateurs de bateaux de Loire, de navigation et de pêche. Il rassemblera de nombreuses associations de batellerie ligérienne ou maritime et se déroulera au port de la Possonnière dans le Maine-et-Loire. Plusieurs milliers de personnes sont attendues sur les bords de Loire.

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Recettes(s)	Montant (€)	%
Accueil marinière	1 300 €	Restauration	2 000 €	6,25%
Repas marinière	2 000 €	Bar	8 700 €	27,19%
Frais repas et hébergement participants	1 500 €	Promenades	200 €	0,63%
Boissons, bar, marchandises de restauration	4 000 €	Sponsor : Crédit Mutuel	200 €	0,63%
Musique	13 000 €	Mairie de La Possonnière	2 000 €	6,25%
Sonorisation	3 000 €	Etablissement public Loire	1 500 €	4,69%
Sacem	1 000 €	Autofinancement	17 400 €	54,38%
Sécurité	800 €			
Animation des quais	1 000 €			
Accro Voile	2 500 €			
Déco	1 000 €			
Communication	600 €			
Cheval	200 €			
Autres dépenses	100 €			
TOTAL	32 000 €	TOTAL	32 000 €	

Mystère de Loire 2017 (21 mai 2017) – Commune de La Ménitré (49)

Depuis 2005, la commune de La Ménitré accueille le festival « Mystère de Loire » mobilisant de nombreux partenaires, associatifs, notamment. Le thème de l'édition 2017 est « entre par cet jardin ». En sus de thématique chanvre et végétal, seront proposées des pièces de théâtre, des chorégraphies et des spectacles musicaux. Un marché artisanal est également proposé durant cette journée.

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Recettes(s)	Montant (€)	%
Spectacles	8 611 €	Ventes	520 €	5,34%
Publicité	190 €	CR Pays de la Loire	2 922 €	30,00%
Buffet vernissage	50 €	Commune de La Ménitré	5 367 €	55,11%
Repas artistes et exposants	239 €	Etablissement public Loire	450 €	4,62%
Repas médiation	649 €	Entreprise Vilmorin	480 €	4,93%
TOTAL	9 739 €	TOTAL	9 736 €	

Il est proposé au Bureau d'approuver la délibération correspondante.

Intitulé des projets soumis	Porteur/Bénéficiaire	Budget total	Avis sur les critères d'éligibilité			Subvention sollicitée		Proposition des services
			A	B	C			
Réfection d'un pont dans le village de Saint-Pardoux (Allier)	Communes de Saint-Marcel et La Petite Marche	150 000,00 €	X		X			3 000 €
Open de pêche de Villerest 2017 (18 et 19/11/2017)	Fédération de la Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique	15 326,69 €	Site de Villerest			1 500 €	9,79 %	1500 €
Raid nature des gorges de l'Allier (04/06/2017)	Office de commerce et de l'artisanat du Brivadois (43)	13 400,00 €		X	X	900 €	6,72 %	500 €
Exposition « Les faiseurs de bateaux » (du 19/05 au 15/10/2017)	Musée de la Marine de Loire – Châteauneuf-sur-Loire (45)	16 000,00 €	X		X	1 600 €	10 %	1 600 €
Festival « Rencontre de Loire » (5,6 et 7/05/2017)	Association Gens D'Loière (La Possonnière – 49)	32 000,00 €	X		X	1 500 €	4,68 %	1 500 €
Mystère de Loire 2017 (21/05/2017)	La Ménitrie (49)	9 739,00 €	X		X	450 €	4,62 €	450 €
TOTAL								8 550 €

Subventions « Patrimoine » – Dans la limite du montant de crédits prévu chaque année, l'Etablissement public Loire soutient des actions à caractère patrimonial menées par des collectivités, des associations ou encore d'autres acteurs privés. Cet appui se décline dans plusieurs domaines, notamment les suivants : culturel, festif ou sportif.

Pour être éligible, un projet doit intégrer au moins deux des dimensions suivantes :

- l'itinérance à l'échelle du bassin (A) ;
- l'interrégionalité et l'interdépartementalité (B) ;
- l'exemplarité, l'innovation et le caractère reproductible des interventions (C).

La participation financière de l'Etablissement public Loire est établie comme suit :

- demandes relatives à des « produits » : subvention jusqu'à hauteur de 10 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la disponibilité ou du libre usage du produit ;
- demandes relatives à des « manifestations » : subvention jusqu'à hauteur de 5 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; pour les montants les plus élevés, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la visibilité.

De préférence, la règle la plus favorable aux finances de l'Etablissement est appliquée.

En lien avec l'intégration territoriale de la gestion des ouvrages dont il est propriétaire, l'Etablissement accorde une attention particulière aux demandes présentant un intérêt local concernant les sites de Villerest et de Naussac, pour lesquels il peut être dérogé aux critères ci-dessus.

Une visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire est demandée, avec notamment la présence de son logo sur tous les supports de diffusion et de communication, voire l'invitation de représentants pour les manifestations financées.

Extrait du Règlement budgétaire et financier (juin 2016)